



**CSO MAJORS
OCCITANIE**

CHAMPIONNAT REGIONAL MAJORS OCCITANIE 2024

VACQUIERS [Club Hippique de la Forêt](#)

samedi 31 Aout et dimanche 1^{ER} septembre 2024 (FFE Compet n°202431007)

REGLEMENT : Les 3 Championnats Majors Amat Elite, Amat 1 et Amat 2 se dérouleront sur 3 épreuves en classement bis prévues au programme du concours.

- ✓ 1^{ER} jour : Bar C, départs dans l'ordre du BO. Avec classement et remise des prix.
- ✓ 2^{ème} jour Bar A à temps différé. Ordre de départ inverse du classement de la 1^{ère} épreuve. Départ des majors en début ou fin d'épreuve avec classement et remise des prix.
 - 3^{ème} épreuve à la suite de la 2^{ème} épreuve, exclusivement réservée aux Majors ayant couru la 1^{ère} et la 2^{ème} épreuve. Epreuve Bar A sans chrono réservé aux 8 premiers majors participants au Championnat Majors Occitanie. Ordre de départ inverse du classement provisoire à l'issue de la 2^{ème} épreuve. (Engagement part fédérale)
- ✓ Classement des Championnats : A l'issue de la 3^{ème} épreuve, les concurrents seront classés selon le total de leurs pénalités sur les trois épreuves et le temps de la 2^{ème} épreuve.

		1 ^{ère} épreuve	2 ^{ème} épreuve	3 ^{ème} épreuve
		Bar C	Bar A au chrono à temps différé	Bar A sans chrono
BAREMES TECHNIQUES	Major 2	105cm	110cm	110
	Major 1	115cm	120cm	120
	Major Elite	125cm	125cm	125

QUALIFICATION : Tous les cavaliers âgés de 40 ans et plus dans l'année en cours titulaires d'une licence Amateur en Occitanie ou rattaché, (Art 6.1 - Licences A - Domiciliation sportive). La domiciliation sportive du concurrent est définie par le club d'appartenance de la licence du cavalier au jour de la clôture des engagements ou par l'adresse de son domicile) ayant terminé **2 parcours sur 2 concours différents** (Amat 3, Amat 2, Amat 1 ou Amat Elite) sans abandon ou élimination avec la mention « **comptant pour CSO MAJOR OCCITANIE** », sont qualifiés pour la finale. Si un cavalier engage plusieurs chevaux seul 1 classement est retenu. Si un cavalier engage plusieurs épreuves seule une épreuve est retenue.

ENGAGEMENTS : 3 engagements pour les 3 épreuves. Après l'établissement de la sélection définitive consultable sur [CSO MAJORS OCCITANIE](#) début aout, il appartient au cavalier sélectionné de s'engager conformément aux procédures habituelles (Le changement de cheval réglementaire est autorisé) **Les cavaliers ne peuvent s'engager que sur une seule finale** mais participer sur plusieurs épreuves de niveaux différents. **Tous les cavaliers qui engagent sur des niveaux différents doivent déclarer au jury : la finale (Amat2, Amat1, Amat Elite) et le cheval avec lequel ils participent pour le Championnat Majors Occitanie avant le début de la 1^{ère} épreuve).**